

ABONNEMENT.

FRANCIS... 36 fr.
FRANCIS... 18 fr.
FRANCIS... 10 fr.

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annouces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

On s'abonne :

A PARIS,
chez MM. NAYAS-LAVITTE & Co,
Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Mars 1881.

Chronique générale.

Les vacances parlementaire de Pâques
commenceront le 12 avril et dureront environ
un mois.

On nous rapporte que les amis de M.
Grévy lui ont reproché très-amèrement de
n'avoir pas poursuivi la lutte engagée contre
le scrutin de liste.

D'autre part, les ministres, connus
comme partisans du scrutin d'arrondissement,
auraient affirmé que, d'après un pointage
des plus sérieux et résultant d'entretiens
personnels avec les députés, le scrutin d'arrondissement
l'emportera de 21 voix.

On a au quai d'Orsay quelques inquiétudes
relativement à la question d'Orient.

Les conférences qui avaient lieu à Constantinople,
dans le but d'arriver à un arrangement
du conflit gréco-turc, ont virtuellement
cessé.

La Porte qui, devant la fermeté de l'Europe,
s'était montrée si disposée à tenir, dans
une large mesure, compte des décisions du
congrès, a encore, pour la vingtième fois, au
moment de conclure, amoindri tellement ses
concessions de territoire en Thessalie et en
Epire, que tous les ambassadeurs ont été
unanimes à reconnaître que l'on se jouait
d'eux.

L'opinion est que la Porte, en présence
des graves événements qui se sont passés en
Russie, a cru que toutes les nations avaient
actuellement de trop graves préoccupations
personnelles pour ne pas considérer la ques-

tion gréco-turque comme une question
secondaire.

Pour cette même question, une certaine
agitation règne à Berlin, où l'on sait que
l'Angleterre joue un rôle important dans les
nouvelles difficultés qui viennent de surgir.

Les difficultés sont suspendues, non toutefois
sans espoir de reprise.

Nous pouvons affirmer que M. Constans
n'a pas eu besoin de donner de nouvelles
instructions aux préfets relativement à l'organisation
des comités électoraux.

Les listes de candidats par départements
sont déjà faites, et toutes les dispositions ont
été prises dans les bureaux du Palais-Bourbon,
pour que la campagne électorale soit conduite
avec unité.

Cette campagne sera organisée dans les
mêmes conditions à peu près que la campagne
des 363. Quelques rares éliminations
ont été opérées par M. Gambetta; mais les
cadres sont à cette heure définitivement
remplis de manière à ce que toute division,
dans le camp républicain, soit évitée.

Le comité de Paris dirigera, de haut, les
opérations.

Malgré les démentis de l'Agence Havas,
que nous avons publiés hier, le Siècle, qui est
la feuille parisienne que le Memorial de la
Loire ne nommait pas, continue à affirmer
que les usines Werndl de Steyer, en Autriche,
ont fabriqué des fusils et des sabres-baïonnettes
destinés à l'armée française et qui sont
aujourd'hui entrés dans nos arsenaux.

« Nous persistons à affirmer, ajoute le
Siècle, qu'au moment où les usines autrichiennes
fabriquaient ces armes destinées à l'armée
française, les manufactures nationales de Saint-Etienne,
de Tulle et de Châtelleraul réduisaient leur personnel
d'ouvriers armuriers.

« Nous nommerons même au besoin, si
l'Agence Havas y tient, le nom du concessionnaire
français qui a reçu les commandes du

ministère de la guerre et qui les a fait exécuter
par l'industrie autrichienne. »

Au Conseil municipal de Paris, l'ordre du
jour de la séance de mercredi appelait la
discussion de l'interpellation de M. Depasse
sur l'état général de la sécurité publique à
Paris. Quoique M. Andrieux ait adressé à
M. le président du Conseil municipal une
lettre dans laquelle il déclarait être chargé
d'assurer la sécurité de Paris sous la seule
autorité du ministre et ne point vouloir assister
à la séance, le Conseil a cru devoir
donner suite à l'interpellation.

M. Depasse a critiqué vivement la conduite
de M. Andrieux qui, a-t-il dit, ne
vient pas assez souvent aux séances des
commissions du Conseil et qui a l'air de se
moquer des réclamations du Conseil qui,
comme toute, est responsable devant l'opinion
publique. En conséquence, il a déposé
un ordre du jour regrettant l'absence de
M. le préfet de police, et l'invitant à veiller
avec plus d'efficacité à la sécurité des Parisiens.

M. Lafont a déposé à son tour l'ordre du
jour suivant :

« Le Conseil municipal, considérant qu'il
avait fixé à son ordre une interpellation sur
la sécurité de Paris; que cette interpellation
rentre incontestablement dans les attributions
du Conseil; que le préfet de police refuse
d'y répondre; que ce refus constitue un
manquement à ses devoirs et une atteinte
aux attributions du Conseil; que l'administration
de M. Andrieux ne saurait présenter
des garanties suffisantes à la sécurité de Paris,
passe à l'ordre du jour. »

Le Conseil a donné la priorité à l'ordre du
jour de M. Lafont et l'a adopté par 40 voix
contre 10.

Un vœu, déposé ensuite par quelques
membres, tendant à ce que le pouvoir exécutif
appelât à la tête de la préfecture de police,
en attendant sa suppression, un fonctionnaire
plus dévoué aux intérêts de la cité, a été retiré
sur la demande de M. Héridie.

Plusieurs journaux ont annoncé la défaite,
au Sénégal, d'une de nos colonnes
expéditionnaires, qui avait reçu mission
d'établir une ligne télégraphique dans le
Fouta. Ce n'est pas une colonne qui a été
attaquée, mais seulement un convoi de ravitaillement
qui était dirigé vers elle, et, loin
d'être vaincus, nos soldats ont au contraire
repoussé l'ennemi, après lui avoir infligé de
grandes pertes.

Voici, du reste, le récit du combat, qui a
été transmis par M. le commandant Pons à
M. le gouverneur du Sénégal :

Saldé, le 9 mars 1881, 2 h. soir.

Commandant Pons à gouverneur de Saint-Louis.

« Le 8 mars à midi, un convoi de ravitaillement
commandé par le capitaine Badenbuer a été
attaqué à N'Dour dadiou par 4,500 hommes
d'Abdoul.

« Le convoi comprenait 34 disciplinaires,
55 tirailleurs, 34 muletiers indigènes et l'escadron
de spahis. L'ennemi a été signalé à onze heures
et demie. Il s'est présenté sur trois colonnes
très-serrées cherchant à envelopper le convoi
arrivé au Marigot. Les disciplinaires ont reçu
la mission de faire feu sur l'attaque de gauche,
les tirailleurs sur celle du centre; les spahis se
sont réservés l'attaque de droite sur laquelle,
les deux premières étant déjà entamées par le
feu, ils se sont précipités de face avec toute
la fureur d'une charge à fond.

« Les noirs d'Abdoul ont supporté ce choc
avec un sang-froid remarquable. Ils ont reçu
sans broncher et à bout portant nos intrépides
cavaliers. Le commandant Badenbuer, le sous-lieutenant
Fonet, le vétérinaire Aouchant, le maréchal-des-logis
Renard, le brigadier Raviard, 7 cavaliers blancs
ont été tués et criblés de blessures; 6 autres
ont été blessés dont 2 très-grièvement; 16
chevaux tués ou disparus.

« Les disciplinaires se sont admirablement
conduits sous le commandement de M. Hurel.
Un seul d'entre eux est légèrement blessé.
Les tirailleurs se sont bien mon-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Un instant après, Michel, ayant fait subir une
rapide métamorphose à sa toilette, entra dans
l'appartement, et, tendant la main à M. Auberty :

— Je vous présente Michel Desvignes, dit-il en
souriant.

— Quoi ! c'était vous ? s'écria la femme du
commandant avec une exclamation de surprise des
moins dissimulées.

— Je vous demande mille pardons, madame, de
ne m'être pas fait connaître tout d'abord, répartit
Michel; mais cela m'est privé, peut-être, de votre
amicale visite jusqu'à mon domicile, et je tenais à
vous en remercier chez moi.

— Ah ! mon voisin, c'est un vrai tour de
Normand que vous avez joué là.

— Et que vous me pardonnerez, je l'espère, en
triquant à votre bienvenue.

A Paris, où l'étiquette, dans une première visite,
paralyse souvent tous les élan du cœur et fait
parler visiteurs et visités du bout des lèvres, la
proposition si cordiale de Michel n'eût pas sans
doute été agréée. Dans le bocage normand, on

laisse l'étiquette de côté, et je trouve qu'on fait
bien.

On servit une collation champêtre à laquelle
chacun fit honneur; la conversation, des mieux
commencées, n'en devint que plus vive et plus
animée. Si Michel sut se montrer agriculteur
éclairé, M. Auberty parla de ses batailles d'Afrique
en tacticien consommé; pendant ce dialogue,
Georgine et sa mère passaient l'inspection du jardin
couvert de fleurs.

— La glace étant rompue entre nous, dit M.
Auberty à Michel au moment de le quitter, je
compte bien avoir le plaisir de recevoir votre
prochaine visite; je prends la crévaillière dans huit
jours, soyez des nôtres.

— J'irai, répondit le fermier des Coudriers.
On se sépara les meilleurs amis du monde.

Un mois après la scène que nous venons de
raconter, le personnel de la ferme, réuni au grand
complet pour le repas du soir, se livrait à un
dérégondage de commentaires dont le maître absent
faisait tous les frais.

— Il n'est plus reconnaissable, disait Robert.

— Avez-vous remarqué comme il s'habille
élegamment, maintenant ?

— Pas plus tard qu'hier, il lui est arrivé de
Caen une nouvelle caisse de vêtements.

— Le fait est que le patron passe un temps fort
long à sa toilette, ce qui ne lui arrivait jamais autrefois.

— L'autre après-midi, je l'ai trouvé assis sur un
tronc d'arbre, dans le chemin creux; il tenait sa
tête dans ses mains, et sa pensée l'absorbait tellement
que je suis passé près de lui sans qu'il m'ait
aperçu.

— Ici même, voyez donc quel changement dans
ses façons d'agir : il y a à quelque temps encore, le
maître avait toujours le mot pour rire sur les
lèvres; à table, il se mêlait à nos conversations;
parfois c'était le bout-en-train du logis; aujourd'hui
il parle peu; nos éclats de rire semblent l'ennuyer;
il ne prête nulle attention à nos discours; c'est à peine s'il écoute les comptes que
nous lui rendons, soit pour la vente des denrées,
soit pour les achats nécessaires à la ferme.

— Tout cela n'est pas naturel.

— M. Michel a reçu peut-être de mauvaise
nouvelles de son frère ?

— Non ! cria Pierrot.

— Serait-il malade ?

— Non, cria plus fort le berger !

— Qu'y a-t-il donc, enfin, toi qui es un peu
sorcier, tu dois savoir cela ?

— Oui, je le sais.

— Chut ! soyons tout oreilles, l'oracle va parler
par la bouche du pasteur.

— C'est bon, moquez-vous de moi tant qu'il
vous plaira, je vous le rends bien, allez !

— Parleras-tu, berger de malheur ?

— Eh bien ! le patron est amoureux de M^{lle} Auberty;
voilà tout.

Une exclamation prolongée fut la réponse de
tout le monde; chacun regarda son voisin d'un air
qui semblait dire : Pierrot n'a peut-être pas tort...

Pierrot avait raison.

Depuis un mois, en effet, un grand changement
était survenu dans la vie jusque-là si calme et si
uniforme de Michel; le jeune fermier des Coudriers,
pour la première fois, venait de ressentir l'aiguillon
de l'amour, et celui-ci, longtemps dédaigné,
s'en vengeait cruellement sur sa victime.

Deux ou trois mois auparavant, la vue des épis
jaunissants sous l'ardent soleil de juillet, l'odeur
balsamique de ses foins rentrés, le doux bêlement
des jeunes agneaux de ses étables, tout cela suffisait
à Michel pour croire qu'il possédait cet oiseau
rare, je dirai presque introuvable, qu'on appelle le
parfait bonheur; actuellement, Michel Desvignes
comprendait qu'au-dessus des joissances matérielles,
il y avait un horizon sans limites, un vaste
monde à explorer et dont la vue parvenait à peine
à saisir quelques contours; depuis quelques semaines,
l'image douce et pure d'une jeune fille
s'était gravée au fond de sa pensée, et, comme un
sylphe léger, cette image le suivait partout; elle

trés. Ils ont eu 2 blessés dont un grièvement; le combat a été résolu en une demi-heure. Les troupes d'Abdoul se sont enfuites après la charge. L'infanterie les a poursuivis de ses feux, et les spahis se sont élançés bien loin à leur suite. J'estime que l'ennemi a perdu 100 hommes; MM. Lompré, Hürel et Sordouillet, auxquels le commandement a été en dernier lieu, méritent d'être signalés à la colonie.

La colonne du commandant Pons n'a donc pas été entamée, et l'on espère qu'elle suffira à rétablir l'ordre dans le Fouta.

Il paraît que le soulèvement des noirs a été provoqué par la terreur superstitieuse que leur inspire le télégraphe en voie d'établissement de Saint-Louis à Bafoulabé. Les indigènes sont persuadés que le télégraphe est une machine de guerre infernale avec laquelle nous voulons les asservir. C'est en vain qu'on a tenté à différentes reprises de dissiper les défiances et leurs craintes.

LES ELECTEURS DE M. GAMBETTA.

Un incident comique s'est passé mardi, dans la salle d'attente de la Chambre où l'on fait habituellement demander les députés auxquels on désire parler, quand ils se trouvent dans la salle des séances.

A 3 heures, un groupe de dix individus, se suivant les uns les autres, entrent dans la salle d'attente, et se dirigent vers la table sur laquelle sont placées des feuilles imprimées prêtes à remplir à la main par les noms du député et de la personne qui le demande. Chacun de ces individus écrit son bulletin, et tous les dix bulletins portant le nom de M. Gambetta furent remis aux garçons de service chargés de faire parvenir les demandes aux députés.

Grande émotion parmi ces garçons, en voyant dix individus demander M. Gambetta.

Ils eurent recours aussitôt au vénérable M. Bescherelles qui intervint immédiatement pour déclarer, avec l'air aimable qu'on lui connaît, qu'il n'était pas dans la tradition de déranger M. le président de la Chambre et qu'une pareille demande ne pouvait être qu'une mystification. Les dix individus se récrièrent avec ensemble, disant qu'ils étaient électeurs de Belleville et délégués par leurs concitoyens pour parler à M. Gambetta qui ne répondait à aucune demande, et qu'il fallait absolument qu'ils s'entretenaient avec lui.

Pendant un quart d'heure, M. Bescherelles parlementa avec ces électeurs et finit avec peine par leur faire comprendre que le moyen le plus court était d'aller se présenter à l'hôtel de la présidence, lorsque la séance serait levée, pour demander une audience à M. Gambetta.

L'INCENDIE DU THEATRE DE NICE

(Nouveaux détails.)

L'incendie du Théâtre Italien dépasse en horreur tout ce que l'on peut imaginer. Les détails qui nous parviennent sont de nature

lui apparaissait à l'aurore, il en rêvait la nuit; disons le mot, cette pensée absorbait tout son être. Michel aimait Georgine avec toute la véhémence d'un cœur ardent, sur lequel les passions malsaines n'ont eu aucune prise jusqu'alors.

Dans les visites qu'il faisait, de plus en plus fréquentes, aux Rosiers, Michel savait se contenir et étouffer la violence de ses sentiments; mais lorsqu'il se retrouvait seul au dehors, la nuit surtout, il marchait comme un fou pendant des heures entières, la tête en feu, dévoré par la fièvre et oubliant parfois d'aller prendre un peu de repos.

Un de nos meilleurs poètes l'a dit: « On ne badine pas avec l'amour ! »

Jamais parole ne fut plus vraie; l'histoire que nous racontons ici en est une preuve de plus; le lecteur pourra bientôt s'en convaincre.

A partir de ce moment, ainsi que l'avaient remarqué les gens de la ferme, l'existence de Michel fut tout autre que par le passé. Il prit un soin particulier de sa personne; sa garde-robe, des plus négligées jusque-là, fut renouvelée à la dernière mode.

Des vignes n'avait plus du fermier que le nom; son maintien, sa tenue étaient ceux d'un citadin aisé, qui passe une saison de l'année en villégiature dans ses terres.

(A suivre.)

SOPHONISBE LOUDIER.

à inspirer de sévères réflexions à l'égard des personnes sur lesquelles pèse une si lourde responsabilité.

Le Théâtre-Italien était le plus ancien théâtre de Nice. Il avait été construit sous Victor-Emmanuel, avant l'annexion du comté à la France, et sur le modèle des vieux théâtres d'Italie. Seul de tous les théâtres de Nice, il était subventionné; la ville lui comptait cent mille francs par an.

L'Opéra de Nice était peut-être le plus mal construit de France, couloirs étroits et mal distribués, escaliers étouffés entre les murailles et tortueux, une seule porte de sortie, à laquelle on parvenait par un petit perron large de deux mètres au plus, et devant lequel se tenait le hallesardier (traditionnel de la Scala et de San-Carlo). Pour arriver aux fauteuils d'orchestre, il fallait pénétrer dans un passage sous l'orchestre des musiciens.

L'entrée des artistes était dans une ruelle qui va de la rue Saint-François-de-Paule à la mer, et leurs loges donnaient sur le quai du Midi. Les fenêtres étaient de dimensions excessivement exigües.

On avait annoncé, mercredi soir, la dernière représentation de M^{lle} Bianca Donadio dans Lucia. Les bureaux s'étaient ouverts à huit heures et demie, et les spectateurs des petites places s'étaient empressés de gagner leurs places aux étages supérieurs. Le contrôle avait délivré seulement 484 billets. Quatre loges et les fauteuils commençaient à se garnir de spectateurs. Le rideau venait de se lever sur le premier acte de Lucia, lorsque la herse fit explosion. Les flammes sortirent des frises et gagnèrent toute la scène.

Ce fut une panique indescriptible; les cris: Au feu! retentirent de tous côtés; tous les spectateurs se précipitèrent, affolés, aveuglés et asphyxiés par la fumée, vers les portes trop étroites pour donner passage à cette foule qui s'écrasait contre les murs.

L'escalier qui mène aux dernières galeries était un escalier de bois que les flammes détruisirent en peu de temps. On vit des grappes humaines suspendues aux fenêtres, puis gagnées par le feu ou asphyxiées, tomber mortes sur le sol.

Nous devons rendre hommage au dévouement des pompiers, des troupes, et surtout de nos braves marins de l'escadre, accourus de Villefranche à la première nouvelle du sinistre. Ils ont fait des prodiges de valeur pour essayer de sauver quelques-uns des malheureux spectateurs. L'un d'eux est tombé dans la fournaise; mais il a pu être retiré par ses camarades, non sans plusieurs brûlures graves.

La plupart des victimes appartiennent à la classe des artisans niçois ou italiens; les spectateurs de l'orchestre, des baignoires et des premières n'étaient pas encore arrivés. Parmi les quelques victimes de la colonie étrangère se trouve le docteur Arend von Canstad, originaire d'Allemagne. Le général de Carrey de Bellemare, sa femme et sa petite-fille, qui se trouvaient dans une avant-scène de premier rang, ont pu sortir ainsi que le colonel Fischer, sa femme et ses deux filles, qui occupaient la loge de la mairie. M^{lle} Bianca Donadio, qui ne connaissait pas les issues du théâtre et qui s'est trouvée tout à coup plongée dans l'obscurité, a été sauvée, dit le Triboulet, par un marin américain. Transportée à son hôtel, elle a été prise d'une crise de nerfs, qui a inspiré de grandes inquiétudes.

Vers neuf heures, le colonel du génie Wagner a permis qu'on allât chercher les cadavres. L'odeur nauséabonde de la chair brûlée prenait à la gorge. Les escaliers étaient tellement obstrués, qu'il a fallu tirer les premiers cadavres à l'aide de prolonges.

L'entrée des quatrièmes présentait un tableau hideux. Les malheureux, dans leur empressement, avaient formé une véritable barrière et bouché le passage. Un grand vieillard à barbe blanche était resté debout sur le tas de morts. Ses deux bras étendus maintenaient encore le cadavre d'une petite fille de cinq ans. Quand on put s'approcher du vieillard, un officier de la ligne essaya de lui enlever le pauvre petit cadavre; le bras lui resta dans la main.

Un jeune ménage, qui était allé au théâtre avec sa servante, laissant ses deux enfants au berceau, n'a pas reparu. Le docteur Guiraud, tombé évanoui dans une loge, a été sauvé par un marin qui a enfoncé la porte à coups de hache.

Les cadavres affreusement défigurés avaient d'abord été transportés dans l'église Saint-François de Paule, située en face du

théâtre, mais l'odeur pestilentielle qui s'échappait de ces débris humains força bientôt l'autorité à faire évacuer l'église et à transporter les victimes dans une allée du château, sous une tente. C'est là que leurs parents et leurs amis viennent les reconnaître. Il s'y est passé des scènes déchirantes.

Les cadavres rangés au château étaient hier soir au nombre de soixante-deux, mais ce n'est pas fini. Sept matelots de l'escadre, venus à Nice en permission de nuit, manquent à l'appel.

Le Figaro fait remonter la responsabilité de cet accident à la municipalité de Nice. Au dire du directeur du théâtre, il ne pouvait obtenir les réparations les plus urgentes. Les tuyaux qui ont fait explosion étaient posés depuis onze ans. Il y a quatre mois déjà, une fuite de gaz avait causé une panique; on s'était contenté de boucher les fuites avec du ciment.

Le jour de l'accident, à quatre heures, on s'était aperçu d'une nouvelle fuite à la rampe; on l'avait fait réparer en toute hâte par deux petits apprentis gaziers dont le travail n'a pas été surveillé. Le gaz s'était accumulé dans les frises, l'explosion s'est produite au moment de l'allumage des premiers portants dans la coulisse.

La seule et unique porte du paradis s'ouvrait en dedans, n'ayant de largeur qu'un mètre vingt centimètres. Une autre porte portait ces mots: *Porte en cas d'incendie*; elle était en chêne de trois pouces d'épaisseur et n'avait pas été ouverte depuis un temps mémorial.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 mars.

Le marché paraît confiant et animé. Notre 3 0/0 oscille de 121.30 à 121.40. L'amortissable est à peu près immobile à 86.65.

Sur l'action du Crédit Foncier, c'est le cours de 1,800 qui est discuté. Il y a, comme nous avons eu l'occasion de l'observer à chaque changement de cours, quelques réalisations de bénéfices. On fait 1,805. Le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie est demandé à 775.

La souscription aux actions de la Société Commerciale des Transports à vapeur français, ouverte par la Société Nouvelle, s'annonce comme un succès important.

La Société des Grands Moulins de Corbeil pourra, grâce à l'importance exceptionnelle de son exploitation, faire, à coup sûr et sans risques, la spéculation sur les farines et en retirer de gros bénéfices.

La Société Générale de Laiterie va concentrer un des services d'approvisionnement les plus intéressants de Paris. On évalue à 21 0/0 par an le revenu probable des titres.

La Banque de Paris est à 1,240. La Banque Nationale est recherchée à 630. L'action du Crédit Parisien est en reprise. Les bénéfices acquis par la Société sont, dit-on, considérables.

L'obligation de la Société des Eaux d'Hyères se négocie déjà sur le marché en Banque à 290. A ce prix elle rapporte encore plus de 5 0/0 par an.

Les obligations de la Rente Mutuelle, de 100 fr. 5 0/0, donnent lieu à un très-vif courant d'achats. On apprécie également sur ce titre l'élévation du revenu et l'importance de la prime de remboursement.

Les parts du Petit Journal sont à 3,590.

Les Bons de l'Assurance Financière sont à 300.

L'action du Crédit Mobilier est en hausse sérieuse et motivée à 822.50. La convention conclue par cette Société avec les liquidateurs de l'immobilière vient d'être homologuée par le tribunal de première instance.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

QUÊTES ET SOUSCRIPTIONS.

Le Maire de Saumur croit faire plaisir à ses concitoyens et aux souscripteurs de l'arrondissement, en leur faisant connaître que le montant des quêtes et souscriptions faites en faveur des veuves et blessés dans les mémorables journées des 27, 28 et 29 juillet, et reçues à l'hôtel de la Mairie, s'est élevé, pour cet arrondissement, à la somme de 11,497 fr. 28 c., qui ont été versés à la caisse municipale de Paris, par l'intermédiaire de M. Dupuis, colonel de la garde nationale, et par les soins de l'honorable député M. Benjamin Delessert.

Le Maire a acquis la certitude que le chiffre de la souscription de l'arrondissement de Saumur est un des plus élevés, proportionnellement à sa population, et qu'un très-petit nombre d'arrondissements pouvaient soutenir avec le nôtre la comparaison.

MM. les souscripteurs apprendront avec satisfaction que leur générosité et leur patriotisme ont ainsi été particulièrement remarqués.

Saumur, 29 janvier 1881.

CAILLIAU, maire.

Chronique locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

FÊTE DE CHARITÉ

GRANDE MASCARADE organisée par les jeunes gens de la ville de Saumur, le dimanche 27 mars 1881.

Une quête sera faite au profit des pauvres.

Programme

1. Cavaliers et porte-étendards.
2. Char grotesque.
3. Char du Charlatan.
4. Cavaliers et piétons.
5. Char de la Musique.
6. Char léger.
7. Char de la Charité.

ITINÉRAIRE. — Réunion à midi. Départ à 4 heures, Champ-de-Foire. Rues de Bordeaux, d'Orléans, Beaurepaire, Saint-Nicolas, place de la Bilange, pont Cessart, rue Nationale, pont Napoléon, place de la Gare. — Retour. — Rue de la Comédie, quai de Limoges, place du Bellay. — Retour. — Rue de la Tonnelle, place Saint-Pierre, rue du Puits-Neuf, rue Saint-Jean, partie de la rue d'Orléans, carrefour de la Poste, rue du Portail-Louis, place Dupetit-Thouars, rue du Petit-Versailles, place de l'Arche-Dorée, rue Verte, Champ-de-Foire.

Le soir, grande retraite aux flambeaux. Insignes: Président, cocarde violette; Commissaires, cocarde bleue; Quêteurs, cocarde rouge. Les Commissaires qui feront la quête porteront la cocarde rouge sur leur bourse.

Courses de Verrie-Saumur.

Deux réunions de courses auront lieu à Verrie en 1881: l'une le 1^{er} mai, l'autre le 30 juin.

Les cartes de souscripteur sont de 30 fr., et chaque carte est valable pour les deux réunions.

Les souscripteurs ne s'engagent que pour l'année présente.

Aucune carte de souscripteur ne sera délivrée sur l'hippodrome le jour des courses.

Pour se procurer les cartes de souscripteur, s'adresser à M. GUINÉBEAT, 8, rue d'Alsace, Saumur.

Le Comité d'achat du Dépôt de Remonte d'Angers se trouvera à Vihiers le lundi 4 avril, à deux heures de l'après-midi, et à Doué le mardi 5 avril, à sept heures du matin.

La planète Vénus a atteint ces jours derniers son plus grand éclat comme étoile du soir. La lumière a une intensité telle qu'un observateur à l'œil quelconque peu exercé et connaissant la position de l'astre dans le ciel peut l'apercevoir en plein jour, ainsi que cela a eu lieu par exemple le 17 de ce mois, entre une et deux heures de l'après-midi. Le soir elle projette même de l'ombre; il est facile de s'en apercevoir en promenant un doigt ou quelque autre objet opaque à environ deux ou trois centimètres d'une feuille de papier blanc tournée vers Vénus. Il faut naturellement que pour cette expérience on attende qu'il fasse assez sombre et que toute espèce de lumière soit éteinte dans l'appartement.

Avec le secours d'une lunette un peu convenable, on aperçoit fort bien le croissant de Vénus qui a actuellement la forme que présente la lune quelques jours avant le premier quartier.

CHRONIQUE SAUMUROISE.

La Butte-à-Ricassant et son mont.

Sur le revers du coteau, devant la jolie vallée du Thouet, en avant du faubourg de Nantilly, se dresse une colline abrupte couronnée d'un moulin à vent dont l'armature accuse le repos.

Le pied de cette colline, aujourd'hui caché à pic par les débris du sablon qui lui enlève chaque jour, a perdu son ancienne maison première; aussi la colline ne prête-t-elle plus aux jeux qui l'ont fait nommer anciennement: la Butte-à-Ricassant.

Ricassant l'appellation semble originale, voire même grotesque; de prime-abord, on ne lui reconnaît aucun sens figuré.

C'est une erreur d'en juger ainsi; comme tous les vocables de ce genre, celui-ci a sa raison d'être.

Si l'on décompose, si l'on recherche la racine du terme, ricassant devient très-expressif: il reproduit, à la fois, et l'image d'une butte escarpée et celle des exercices auxquels son escarpement pouvait donner lieu.

Ric-assaut, voici le mot écrit dans son orthographe primitive et significative.
Ric, d'après Ménage, est une corruption française du mot latin rigidus, qui veut dire raide.

Raids-assaut ! telle se présentait l'ascension de la butte à Ric-assaut.
Cet exercice était fort en vogue chez les écoliers saumurois d'autrefois; ils s'y donnaient rendez-vous, durant les beaux jours, le jeudi surtout.

Là, ils s'exerçaient le jarret à grimper la pente de la colline, hérissée de quelques gravois, de quelques racines qui caressaient les mains et les jambes. Ric, rigidus, raide enfin était l'assaut.

Plus d'un y laissait les lambeaux de ses vêtements, s'il n'y déchirait pas sa peau. C'était une véritable école pratique de gymnase! Nous en demandons pardon aux mères de famille.

Les écoliers vigoureux qui atteignaient les premiers le sommet de la butte étaient des vainqueurs impitoyables; de leurs huées, de leurs moqueries, ils harcelaient les faibles qui s'accrochaient des doigts et des pieds au sol, suants et haletants pour atteindre au but.

Malgré ces petits accidents, cet exercice recommençait tous les printemps. Au rendez-vous de la butte à Ricassaut! Le souvenir était traditionnel.

Cette vieille habitude s'est en allée, comme tant d'autres, avec l'antique camaraderie de la cité; avec elle ont cessé ces vaillants exercices; la butte elle-même est désignée.

En passant, naguère, à ses pieds, nous ne reconnaissons plus que le moulin à demi ruiné, sur lequel le vent se rue en vain. Son aspect nous rappelait la pensée d'un poète latin: *Omnia tempus edax abolet que vetustas!* Soit, en français: « Le temps, comme la rouille, rongé tout, le fer même. »

Le propriétaire du moulin, M. **, constate à regret l'action du temps; mais, en véritable artiste qu'il est, il respecte ses ruines et songe au vide que leur absence produira un jour au sommet de la butte à Ricassaut!

L'artiste a raison. Si le moulin ne vaut plus comme usine, il vaut toujours comme décor, comme observatoire de l'un des plus charmants paysages du pays saumurois.

Est-il un plus bel horizon que celui sur lequel se détachent le château de Montreuil, la flèche du Puy-Notre-Dame, le confluent du Thouet et de la Loire, dorés par ce soleil couchant dont Lamartine a décrit ainsi les derniers rayons:

« L'étoile brillante du jour se couchant dans sa gloire
Descend avec lenteur de son char de victoire,
Et le nuage éblouissant qui le cache à nos yeux
Conserve en sillons d'or sa trace dans les cieux. »

Devant un si beau spectacle, pourquoi faut-il s'attrister et dire avec le même poète:

« Venez... mais des vapeurs funèbres
Montent des bords de l'horizon;
Elles voilent le doux rayon,
Et tout rentre dans les ténèbres. »

PAUL RATOUIS.

ANGERS.

Jardin du Mail. — M. le général a informé l'administration municipale que la musique et les fanfares des régiments reprendront leurs concerts à dater du 4 avril.

Ces concerts auront lieu les dimanches, mardis et jeudis, de 3 heures 1/2 à 5 heures du soir, jusqu'à nouvel ordre.

La musique du 77^e de ligne jouera les jeudis et les dimanches, et les fanfares du 2^e régiment de pontonniers et du 12^e cuirassiers alterneront, tous les mardis, pendant toute la saison d'été.

Hier matin ont été célébrées, en l'église Saint-Joseph d'Angers, les obsèques de M. Adolphe-Léonce Bouleau-Nelly, décédé dans sa 24^e année. Impossible de pouvoir exprimer la douleur du malheureux père que la mort atteint dans ses plus chères et dans ses dernières affections.

On lit dans l'Union de l'Ouest:

Nous avons fait erreur dans la liste des évêques présents, mardi dernier, à la séance de rentrée des Facultés catholiques, séance tout intime. Voici cette liste rectifiée et certifiée exacte:

M^r Colet, archevêque de Tours; M^r Freppel, évêque d'Angers; M^r Lecoq, évêque de Nantes; M^r Gatteau, évêque de Luçon; M^r Le Hardy du Marais, évêque de Laval; M^r Chaulet d'Outremont, évêque du Mans; M^r Sébaux, évêque d'Angoulême.

Les médailles pour les divers concours ont été décernées comme suit:

3^e année. — M. Leroux (code civil), médaille d'argent; M. Coulbault, médaille de bronze. Mention honorable, M. Jac.

2^e année. — M. Gontier, médaille de bronze.

1^{re} année. — M. Baussan, trois médailles d'argent (code civil, droit romain, droit naturel); M. Fairé, médaille de bronze (droit naturel). Mention honorable, M. Tessié de la Motte.

POITIERS.

Dix-neuf jeunes officiers élèves, appartenant à l'École d'application de Fontainebleau, et voyageant pour leur instruction, sous la conduite d'un capitaine, sont passés jeudi à Poitiers, se rendant à Angoulême, où ils sont arrivés par le train express. Parmi eux se trouve un jeune officier chinois.

Ces jeunes officiers visiteront en détail la fonderie nationale de Ruelle.

PARTHENAY.

Un ouvrier terrassier, âgé de 28 ans, d'origine polonaise, avait disparu depuis le 24 février, et on pensait qu'il avait quitté le pays. Il n'en était rien, ce malheureux avait été victime d'un accident. On vient de retrouver son corps dans le Thouet, où il avait séjourné près d'un mois; il était dans un état complet de putréfaction.

On présume que cet homme, qui avait été vu le soir même en état d'ivresse, est tombé dans la rivière en voulant traverser le pont Saint-Paul.

La première pierre de la gare de Fontenay-le-Comte a été posée samedi, à 3 heures.

NANTES.

Bien qu'elle ait été extraordinairement favorisée par le temps, la promenade de la Mi-Carême n'a pas été brillante. Beaucoup de promeneurs, mais peu de masques et de voitures, et surtout absence complète d'équipages.

Signalons cependant le char des Zoulois et celui où trônait Gargantua au milieu de nombreux cuisiniers armés de gigantesques fourchettes, d'énormes cuillères et de couteaux aux lames formidables.

Quant au char de l'hippochagie que suivait une troupe de garçons bouchers montés sur de pauvres haridelles destinées à l'abattoir, il n'a pas dû conquérir beaucoup d'amateurs à la boucherie de cheval.

(Espérance du Peuple.)

L'événement dit qu'il est question de transférer à Saint-Nazaire la direction du port militaire qui existe à Nantes.

Les Religieuses Ursulines de Quimperlé viennent de remporter un nouveau succès aux examens qui ont eu lieu lundi, mardi et mercredi à Quimper. Sur treize élèves qui ont concouru pour le brevet d'institutrice, douze ont été reçues.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 28 mars 1884.

Une seule représentation de

DIVORÇONS

Comédie en 3 actes, de MM. V. Sardou et E. de Najac.

Représentée à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 6 décembre 1880.

M. REGNIER, du théâtre de l'Odéon, jouera le rôle de des Prunelles; M^{lle} MARY-PAGET jouera celui de Cyprienne.

Distribution. — Des Prunelles, M. Regnier; Adhemar de Graignan, M. Budas; Clavignac, M. Roche; Bafourdin, M. Doto; Jamarot, M. Delarue; Bastien, M. Heaulmé; Joseph, M. Hache; Cyprienne, M^{lle} Mary-Paget; M^{lle} de Brionne, M^{lle} Mélanie; M^{lle} de Vallontaine, M^{lle} Dubout; M^{lle} de Lusignan, M^{lle} Boisset; Joseph, M^{lle} Dorval. — Garçons de café, sergents de ville.

La scène se passe à Reims, de nos jours. Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/2.

Faits divers.

LA MI-CARÊME À PARIS.

Il y avait grande animation avant-hier à Paris, à l'occasion de la Mi-Carême.

Plusieurs cavalcades ont parcouru les rues de Paris et les grands boulevards.

La première, la cavalcade des Halles, organisée par une association connue sous le nom de Société des Gueux, comprenait deux cents personnes environ. Une voiture était réservée au roi, choisi parmi les forts de la Halle. Après y avoir pris place, il est allé,

accompagné de deux membres de la Société, chercher la reine à son domicile.

Le cortège s'est formé rue Berger et s'est mis en marche à dix heures. Les membres du comité, ceux du bureau, les dames faisant partie de la Société, étaient en voiture. Les autres sociétaires étaient à cheval et costumés.

La cavalcade organisée par les Momois est la troisième faite par cette Société. Elle comptait une soixantaine de personnes qui étaient toutes en voiture, à l'exception de six de ses membres, qui étaient à cheval et ouvraient la marche; ils étaient costumés et annonçaient le passage de la cavalcade au son du cor.

Le président portait une écharpe rouge et le vice-président une écharpe bleue. Le cortège est parti du faubourg Saint-Antoine et a rendu visite aux principaux marchés de Paris.

Les lavoirs, comme de coutume, avaient organisé de superbes cavalcades.

Une autre cavalcade avait été organisée par les marchands du marché de la Villette. Elle comprenait trois tapissières ornées d'écussons et de drapeaux. Elle a successivement visité les marchés de Joinville, de la Chapelle, de Montmartre, dont les marchands se sont joints à la cavalcade; les marchés des Martyrs, du Château-d'Eau, des Halles centrales et Saint-Honoré.

Citons encore la cavalcade organisée par M. Adam de Contrexeville, et se composant de six chars allégoriques, celle de la Renaissance des Enfants du marché des Carmes, celle de l'Union et Progrès du marché Saint-Germain, etc.

Un boucher de la rue de Flandre avait demandé l'autorisation de promener un bœuf sur un char. Elle ne lui a pas été accordée.

Comme toujours, les enfants étaient en très-grand nombre, et leurs costumes étaient des plus variés.

A partir de deux heures de l'après-midi, la circulation est devenue sur les boulevards à peu près impossible.

BOURSE DE PARIS

DU 25 MARS 1884.

Rente 3 0/0.	84 66
Rente 3 0/0 amortissable.	86 70
3 0/0 amortissable (nouveau).	85 55
Rente 4 1/2.	114 50
Rente 5 0/0.	121 10

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

Société anonyme. — Capital 60 millions
16, rue Le Peletier, 16

GRANDS

MOULINS DE CORBEIL

Anciens établissements

DARBLAY & BÉRANGER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 16 millions

DIVISÉ EN 32,000 ACTIONS DE 500 FR. CHACUNE

Cette Société a été fondée sans majoration ni apports d'aucun sorte. Son capital est représenté par:

1 ^o Le prix exact des Moulins à blé, immeubles, Magasins, Fabrique d'huile, Chevaux, Matériel, Clientèle, Achalandage, etc., etc., vendus par MM. Darblay et Béranger, versé en espèces.....	9.000.000
2 ^o Le fonds de roulement versé en espèces.....	7.000.000
Soit.....	16.000.000

M. A. Lainey, attaché pendant vingt ans à la maison Darblay, a pris la direction de la Société.

Tous les chefs de service et le personnel sont les mêmes, rien n'est modifié à la fabrication. En un mot, les vieilles traditions de ces établissements sont fidèlement continuées.

Les usines Darblay sont les plus considérables qui existent en Europe.

Les moulins à farine comprennent 138 paires de meules; leur production alimentaire plus du huitième de la population parisienne.

La fabrique d'huile a une force de production de 14 à 15,000 kilogr. d'huile par 24 heures.

Dans l'industrie de la minoterie, en dehors des bénéfices nets ordinaires qui s'élèvent à 10 0/0, certaines années produisent, pour ainsi dire périodiquement, des bénéfices de beaucoup supérieurs à la moyenne.

Ces bénéfices exceptionnels permettent souvent aux actionnaires d'amortir rapidement le capital qu'ils ont déboursé.

La solidité et les revenus des Grands Moulins de Corbeil s'affirment par une prospérité de plus d'un demi-siècle.

Par leur situation privilégiée, par l'importance de leurs capitaux et de leur matériel, les Grands Moulins de Corbeil sont appelés à donner des résultats biens supérieurs à cette moyenne de 10 0/0.

Le Crédit Général Français, chargé de la négo-

ciation de 16,000 actions des Grands Moulins de Corbeil, anciens établissements Darblay et Béranger, les offre à sa clientèle et au public au prix de 750 fr. l'une, entièrement libérées, payables comme suit:

125 fr. en faisant la demande.

125 fr. duf^e au 5 juin.

200 fr. du 15 au 20 juillet.

300 fr. du 1^{er} au 5 septembre.

Les personnes qui feront immédiatement le versement intégral, jouiront d'une bonification de 5 fr. par action.

Les demandes sont acceptées au fur et à mesure de leur arrivée jusqu'à concurrence de la quantité d'actions disponibles et au plus tard jusqu'au:

Jeudi 7 avril

A PARIS: au Crédit Général Français, 16, rue Le Peletier; et à son Bureau auxiliaire, 53, rue de Rivoli.
EN PROVINCE: à toutes les succursales du Crédit Général Français.

Les statuts et documents sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

N'ACHETEZ RIEN

sans réclamer de vos Fournisseurs des

COUPONS COMMERCIAUX

C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE

Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN et C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

PURIFIEZ LE SANG ET RETABLISSEZ LES FONCTIONS DE VOS ORGANES

Sans médecine, sans purges et sans frais, par la douce farine de Santé

REVALESCIERE

Dr BARRY, de Londres.

Elle surpasse depuis 34 ans toutes les découvertes dans l'intérêt de l'humanité souffrante, réparant les désordres de l'estomac, des intestins, nerfs, foie, cerveau, vessie, reins, haleine et sang. Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalschiere est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalschiere. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

N^o 78,421. — Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris: « Depuis ma propre guérison par la Revalschiere d'une maladie inflammatoire de la vessie, qui avait résisté durant huit ans au traitement des meilleurs médecins, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalschiere. Ce qui m'étonne plus que je ne saurais l'exprimer, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de compléter et prompt assimilation au corps humain; bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépurative prompte et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). » — Dédé, professeur de chimie.

N^o 68,380. — M. Perrin de la Hiteles, du consulat français d'Adra, Espagne, écrit que sa fille souffrant horriblement d'éruption de la peau à la faire crier jour et nuit, a été parfaitement guérie par la Revalschiere.

Cure N^o 63,476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 47,422. — Epuisement. — M. Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cet aliment, pur de tout mélange artificiel, est le plus parfait reconstituant de tous les organes. Son adoption universelle ne tardera pas à faire disparaître toutes les infirmités des étiques, la faiblesse et le rachitisme, et à développer une race bien formée et pleine de santé, de beauté et d'intelligence.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALSCHIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALSCHIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, BISSON, successeur de TRÉXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Dr BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e LOUIS ALBERT, avoué-licencié à Saumur,
Et de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
AUX enchères publiques.
En l'étude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.
Le dimanche 2 avril prochain, à midi précis.

Par suite de conversion de saisie immobilière

UNE MAISON

Située rue et place Dupetit-Thouars.
Occupée par M^{me} veuve Ribault-Avrillon.
Mise à prix : 18.000 fr.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
UNE JOLIE MAISON DE MAÎTRE

Située à Saumur, rue Dacier, n° 21.
Avec écurie, remise et porte cochère.

S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire, rue Beaurepaire. (218)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,
Au bourg de Souzay, en la salle de la Mairie.

Le dimanche 10 avril 1881, à une heure après midi.

LES IMMEUBLES

Ci-après,
Appartenant à MM. Ernoul-Rioche et Marceau-Ernoul.

Une maison, au bourg de Souzay, avec petit jardin séparé, renfermé de murs.

Et 6 ares 8 centiares de terre et bois, situés au Bois-de-Lépine, commune de Souzay.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e MÉHOUSAS, notaire. (219)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,
Le jeudi 31 mars 1881, à une heure du soir.

En l'étude de M^e AUBOYER,
UNE MAISON

AVEC JARDIN,

Située à Saumur, rue des Capucins, n° 5 et 7.

S'adresser, pour visiter, à M^e BOUCHER, qui habite la maison, et pour les renseignements, à M^e AUBOYER, notaire.

On peut traiter avant l'adjudication. (220)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Avec entrée en jouissance immédiate.

1. TROIS CAVES EN ROC, situées à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu.

2. UN CLOS DE VIGNE et TERRE de 76 ares 17 centiares environ, avec une petite maison, situé à Pied-Forêt, commune de Saumur.

S'adresser à M^e AUBOYER, notaire.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIERE

Pour cause de décès de M^{me} Paris-Chotard

Au domicile où elle est décédée, à Nue, commune d'Antoigné,

Le dimanche 27 mars 1881, à midi.

On vendra :

Deux lits, couvertures, draps, chemises, meubles, deux charrettes et autres objets. (222)

M. ROFFAY, architecte, a transféré son cabinet rue de Bordeaux, 14, maison Redoutier.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir, dimanches et fêtes exceptés. (186)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER MAISON

Avec cour, jardin, écurie,
Rue Beaurepaire, 37.

S'adresser audit notaire ou à M^e BOUCHET, même rue, 41. (193)

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Pour cause de cessation de commerce,
Le lundi 28 mars 1881 et jours suivants, à midi.

DES MOBILIER

ET MATÉRIEL

Garnissant l'hôtel de la Promenade,
Situé à Saumur, rue Beaurepaire, n° 11.

DÉSIGNATION :

Porcelaine, verrerie, vaisselle, rouls, literie, chaises, fauteuils, glaces, tableaux, rideaux, pendules, linge, plusieurs tables de salle à manger en chêne, couvre-pieds et couvertures, batterie de cuisine ;

Un grand fourneau économique ;
Un petit omnibus et un coupé ;
stalles dans l'écurie ;

Vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Champigny, Madère, Lunel, Porto, Marsala, en bouteilles ou demi-bouteilles ;

Cognacs et liqueurs diverses ;
Fûts et bouteilles vides, vinaigre, autres meubles et ustensiles de ménage, et généralement tous articles convenant à la profession de maître d'hôtel.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
THUBÉ.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE PORTION DE MAISON

Pouvant servir de pied-à-terre,
Avec écurie et remise,
Située à Saumur, Grande-Rue, n° 45.

S'adresser à Sainte-Anne, à M^{me} MESNET, qui, tous les samedis, sera dans sa maison de la Grande-Rue.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE,

Située rue Beaurepaire, n° 9.

S'adresser à M. GAMBON, qui de l'Ecole de Cavalerie, n° 6. (720)

M. BEAUCHAMP

Successeur de M. SCHMETZ,
Rue d'Orléans, 36, à Saumur.

Seul entrepositaire des Bières de Mazeville et de Châteauroux.

A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIÈRES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

Blanchissage de Chapeaux de Paille.

Remise à la Mode de toutes espèces de Chapeaux.

M. GATINOIS, rue Saint-Jean, 16, à Saumur. (224)

VINS garantis purs et naturels, à 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. — S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUEPIN-BOUFRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAT fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1^{re} Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^e — 1 à 2 et 2 à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^e — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^e — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^e — 3 à 5, le tour sous les bras.
- 6^e — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 35 PROPORTIONNÉ

36. 44. 76. 27. 43. 92. 86. 103.

Mesures : 1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE

DE BANQUE ET DE CRÉDIT

MET À LA DISPOSITION DU PUBLIC

20,000 Actions

COMPAGNIE COMMERCIALE

TRANSPORTS A VAPEUR FRANÇAIS

Société anonyme au Capital de 12,000,000 de francs divisé en 24,000 Actions de 500 francs.

Ces Actions sont offertes à 550 francs, payables { En souscrivant. 100 fr. / A la répartition 200 fr. }

Les 250 francs restants seront appelés par le Conseil d'administration au fur et à mesure de l'avancement de la construction des navires.

Il sera fait une bonification de 5 francs aux personnes qui libéreront immédiatement leurs Titres.

Un intérêt de 5 0/0 sur le capital versé sera servi aux Actions pendant la période de la construction des navires

Le paiement du premier coupon aura lieu le 1^{er} Septembre prochain.

La Compagnie a pour objet le transport des marchandises par navires à vapeur français, entre le Havre-Bordeaux, les Antilles, Colon-Panama et la Nouvelle-Orléans.

La flotte de la Compagnie sera composée de sept grands navires de 3.000 tonneaux chacun, commandés des chantiers de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée. Leur prix total est fixé par avance à 11.480.000 fr.

Un minimum de bénéfices est assuré pendant dix ans à la Compagnie par la subvention que la loi sur la marine marchande accorde à la navigation.

Etant donné le tonnage de ses navires et leur parcours annuel, le bénéfice que la subvention de l'Etat assure à la Compagnie, en dehors du produit de ses transports, variera de 11 à 1200.000 francs par an, soit de 9 à 10 pour cent de son capital.

Si, comme c'est probable, les plans de construction des navires, actuellement soumis au département de la Marine, sont approuvés par lui, le chiffre de la subvention sera porté de ce chef à plus de 1.300.000 francs.

D'autre part, le fret est également assuré à la Compagnie par les conventions de transports déjà passées entre elle et des négociants-armateurs de Paris, de Bordeaux et du Havre, par ce fait que la France, manquant de navires à vapeur, paye annuellement pour ses transports environ 360 millions aux marines étrangères.

En restant dans les prévisions les plus réservées, en calculant le bénéfice des transports sur des chargements très-incomplets, ce bénéfice, augmenté de la subvention de l'Etat, permet d'évaluer le revenu des actions, toutes charges payées, de 60 à 70 francs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. CHERPIN, sénateur, Président.

THOMAS-BRECKENRIDGE, négociant-armateur, au Havre.

JOANNES COUVERT, négociant-armateur, membre de la Chambre et du Tribunal de commerce du Havre.

ACHILLE DEBOVE, propriétaire à Paris.

A. DENAYROUZE, ancien officier de marine, ancien armateur.

MM. J. DUPRAT, négociant-commissionnaire (de la maison Duprat, Allard et C^{ie}, de Paris et Costa-Rica).

FREDERIC FOERSTER, négociant-armateur, au Havre.

LEON MANDROT, négociant-armateur, ancien juge au Tribunal de commerce du Havre.

ROBERT VIDAL, négociant, juge au Tribunal de commerce du Havre.

Les demandes seront reçues les Mercredi 30 et Jeudi 31 Mars

A PARIS

A la SOCIÉTÉ NOUVELLE, 52, rue de Châteaudun, et dans ses succursales : Boulevard Montmartre, 8; Rue des Halles, 13; Rue de la Chapelle, 107; et Saint-Denis, près Paris.

DANS LES

DÉPARTEMENTS

Aux succursales de la SOCIÉTÉ NOUVELLE : A Avignon, Béziers, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Nice, Reims, Rouen, Toulouse, Tours.

Et chez les Banquiers correspondants

Les formalités pour l'admission à la cote officielle seront remplies après la clôture de la souscription

ON PEUT ADRESSER DES MAINTENANT LES DEMANDES PAR CORRESPONDANCE

Si les demandes dépassent le nombre des titres disponibles, elles seront réduites proportionnellement

La notice sera envoyée gratuitement à toutes les personnes qui en feront la demande

Saumur, imprimerie P. GODET.